RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2015

BIOCORP PRODUCTION

Société anonyme au capital de 147 893,35 euros

SIRET: 453 541 054 00012

RCS: 453 541 054

Adresse: PIT de Lavaur La Béchade 63500 ISSOIRE

Tél: 04.73.55.70.50

Site internet : www.biocorp.fr

1 C	DRGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION	3
1 1	Conseil d'administration	3
1 2	Direction	3
2 R	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	4
2 1	Biocorp en quelques mots	4
2 2	Description des faits marquants et de l'activité de Biocorp pendant le premier semestr et postérieurement à la clôture	
2 3	Situation financière et résultats : commentaires sur les données chiffrées	7
2 4	Principaux facteurs de risques	10
3 C	COMPTES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2015	11
3 1	Compte de résultat	11
3 2	Bilan	11
3 3	Tableau de variation des capitaux propres	12
3 4	Tableau de flux de trésorerie nette	13
3 5	Annexe des comptes	13
•	DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINAN	
•		

1 | ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

1 | 1 Conseil d'administration

Président : M. GARDETTE Jacques

Administrateurs: Mme RICHARD Emilie

M. GARDETTE Julien

M. BERTHON Jean-Yves

M. LEGASTELOIS Stéphane

1 | 2 Direction

Président-Directeur Général : M. GARDETTE Jacques

Directeur administratif et financier : M. CHABANAIS Stéphane

Directeur business développement et commercial : M. DESSERTENNE Eric

Directeur recherche et développement produits : M. ANEAS Antoine

Directeur recherche et développement logiciel : M. MARCOZ Alain

Directeur production : M. GUILLEMAUT Thierry

2 | RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

2 | 1 Biocorp en quelques mots

BIOCORP, créée en 2004, développe, produit et commercialise des dispositifs médicaux innovants répondant aux besoins de l'industrie pharmaceutique avec des systèmes faisant appel à des technologies propriétaires dans les domaines de la reconstitution des solutions injectables, du bouchonnage, de l'injection, de la sécurité du personnel médical et du patient.

Depuis 2014, BIOCORP a développé une gamme de produits connectés, dont le DataPen, pour améliorer l'observance des traitements de patients souffrant de maladies chroniques, notamment le diabète et l'hormone de croissance.

2 | 2 Description des faits marquants et de l'activité de Biocorp pendant le premier semestre 2015 et postérieurement à la clôture

2.2.1 Éléments juridiques

Le premier semestre 2015 a été marqué par les événements suivants :

- L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en date du 2 avril 2015a décidé de désigner, pour une durée de six exercices, le cabinet GRANT THORNTON en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire et l'INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE (IGEC) en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant.
- L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 12 mai 2015a décidé :
 - i. de réduire la valeur nominale et unitaire des actions composant le capital social et de la diviser par 200 pour la porter de dix euros à cinq centimes d'euro. Cette réduction de la valeur nominale a été accompagnée d'une multiplication corrélative du nombre d'actions composant le capital social, chaque action existante de dix euros de valeur nominale étant convertie en 200 actions nouvelles de cinq centimes d'euro de valeur nominale chacune ;
 - ii. de transformer la Société en société anonyme à conseil d'administration, sans création d'un être moral nouveau. Sous sa forme nouvelle, la Société est régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur concernant les sociétés anonymes ;
 - iii. de nommer en qualité d'administrateurs de la Société Monsieur Jacques GARDETTE, Madame Emilie GARDETTE, Monsieur Julien GARDETTE, Monsieur Jean-Yves BERTHON et Monsieur Stéphane LEGASTELOIS, pour une durée de six années ;
 - iv. d'approuver le principe d'une introduction en bourse de la Société et de confirmer l'autorisation donnée au Conseil d'administration de demander l'admission des actions aux négociations sur le marché Alternext Paris;
 - v. de déléguer sa compétence au Conseil d'administration, à l'effet de procéder à une augmentation de capital, en numéraire, en offrant au public des titres financiers, par émission d'actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel des actionnaires et sans indication de bénéficiaires ; et
 - vi. d'autoriser le Conseil d'administration dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext Paris, à augmenter aux fins de couvrir d'éventuelles sur-allocations et de stabiliser le cours, le nombre d'actions nouvelles émises et à procéder à l'émission correspondante au même prix que celui retenu pour l'augmentation de capital, et dans la limite d'un plafond de 15% de l'émission initiale.

- Par délibérations en date du 12 mai 2015, le Conseil d'administration a décidé :
 - de désigner Monsieur Jacques GARDETTE en qualité de Président du Conseil d'administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur et d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général entre les mains de Monsieur Jacques GARDETTE; et
 - ii. d'adopter le projet de règlement intérieur du Conseil d'administration.
- Par délibération en date du 19 juin 2015, le Conseil d'administration a décidé, dans le cadre du processus d'admission aux négociations et de première cotation des actions de la Société sur le marché AlternextParis, de procéder au lancement d'une augmentation de capital par offre au public.
- Des évènements juridiques sont intervenus postérieurement au 30 juin 2015 : par délibérations en date du 7 juillet 2015, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité :
 - concernant la fixation du prix définitif des actions à émettre dans le cadre de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext Paris :
 - de fixer le prix d'émission des actions à 9,25 euros par action, soit une valeur nominale de 0,05 euro à laquelle s'ajoutait une prime d'émission de 9,20 euros par action ;
 - d'user de la faculté qui lui a été conférée au titre de la clause d'extension et d'augmenter en conséquence de 10,75% le nombre d'actions émises, représentant une émission de 93.002 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euro, soit une augmentation de capital d'un montant total de 860.268,5 euros, prime d'émission incluse;
 - de procéder en conséquence à une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par offre au public de titres financiers, d'un montant nominal total de 47.893,35 euros, par émission de 957.867 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,05 euro, soit une augmentation de capital d'un montant total de 8.860.269,75 euros, prime d'émission incluse;
 - ii. d'autoriser le Président Directeur Général de la Société à conclure, pour le compte de la Société, un contrat de direction et de placement avec la société SwissLife Banque Privée ; et
 - iii. d'autoriser le Président Directeur Général à conclure, pour le compte de la Société, un contrat de liquidité avec la société Tradition Securities and Futures(TSAF) et de recommander de prévoir un montant de 200.000 euros de liquidités accordées à la société Tradition Securities and Futures à cet effet.
- Par décision du 9 juillet 2015, le Président du Conseil d'administration de la Société, Monsieur Jacques GARDETTE, a constaté la réalisationdéfinitive de l'augmentation du capital social d'une somme de 47.893,35 eurospar émission de 957.867 actions nouvelles.
- La cotation des actions de la Société sur le marché Alternext Paris est intervenue le 10 juillet 2015.

2.2.2 Avancement des projets de recherche

L'avancement des projets de recherche est conforme aux attentes de la société que ce soit sur la finalisation des projets existants ou sur l'élargissement de la gamme de produits.

Biocorp a présenté au cours de l'EASD à Stockholm l'Easylog, le premier dispositif connecté capable d'obtenir automatiquement de l'information en provenance des stylos injecteurs déjà commercialisés. Ce nouveau produit illustre la capacité constante d'innovation de Biocorpafin de répondre aux nouvelles demandes des laboratoires pharmaceutiques et des patients.

Biocorp a constitué un comité scientifique afin d'accompagner la société dans ses plans de développement de différentes plate s-formes de dispositifs médicaux. Ce conseil est composé des docteurs Lutz Heinemann, Pauline Schaepelynck-Belicar et Jean-Pierre Rivelinequi participent activement aux choix de développement de Biocorp et qui initient des phases de tests de manière précoce dans les plans de développement.

2.2.3 Développement commercial

Biocorp poursuit la promotion de ses plates-formes produits en participant à un nombre important de conférences; Biocorp a ainsi participé ou sera présent à l'EASD à Stockholm, au Drug Delivery Partnership à Berlin, au PODD à Boston, au Prefilled Annual Summit à Berlin ou encore au PDA à Vienne.

La plateforme connectée de Biocorp, fait aujourd'hui l'objet d'évaluations et de tests de faisabilité par des partenaires laboratoires pharmaceutiques et ceci sur différentes aires thérapeutiques.

Biocorp participe également à l'effort commercial de ses partenaires pour les produits faisant déjà l'objet de licences telles que les gammes Newseal, Carpseal, et Newguard, afin de soutenir l'accès au marché de ses innovations.

Biocorp accroît également son offre commerciale dans son activité historique traditionnelle grâce à la commercialisation de nouveaux dispositifs (canules, clip seringues, pipettes doseuses...).

BIOCORP poursuit et intensifie le renforcement du département Business Développement avec le recrutement d'un Manager et d'un Assistant Business Développement, d'une Chargée d'Affaires Réglementaires ainsi qu'un Chef de Produit Marketing.

2.2.4 Propriété industrielle

Au cours du premier semestre 2015 BIOCORP a enregistré les marques « DATAPEN » et « NEWGUARD » en date du 28 avril 2015 en France.

BIOCORP a également déposé les modèles suivants au niveau de l'Union Européenne en date du 30 avril 2015 :

- Injecteurs de médicaments « DATAPEN »
- Injecteurs de médicaments « E-DIA »
- Embout de seringues « BACKSTOP »

Au cours du premier trimestre, BIOCORP a procédé à l'extension PCT d'un de ses brevets et déposé 5 nouveaux brevets.

2.2.5 Eléments financiers

Au titre du contrat de liquidité (conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par une décision de l'Autorité des Marchés financiers en date du 21 mars 2011), signé par BIOCORP et la société Tradition Securities and Futures (TSAF) à effet au 10 juillet 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 31 août 2015 :

- Nombre d'actions : 4 103 titres BIOCORP
- Solde en espèces du compte de liquidité : 165 137,31 euros

Il est rappelé que lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité le 10 juillet 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : Néant
- Solde en espèces du compte de liquidité : 200.000 euros

2 | 3 Situation financière et résultats : commentaires sur les données chiffrées

2.3.1 Exposé sur les résultats au 30/06/2015:

Produits d'exploitation :

Le Chiffre d'affaires au 30 juin 2015 s'élève à 1279,78 K€ contre 1650.78 K€ au 31 décembre 2014.

La croissance du Chiffre d'affaires est due à l'augmentation des quantités commandées par nos clients sur les produits historiques (compte-gouttes, têtes de collyre, pipettes et cuillères doseuses, embouts collutoires) ainsi qu'au début de commercialisation de nouveaux produits sur cette activité traditionnelle (canules, clip seringues).

Par ailleurs, la signature du contrat de distribution des produits Newseal et Carpseal a généré le paiement d'une redevance d'un montant de 400 K€ comptabilisée en « autres produits ».

Frais opérationnels :

Frais opérationnels (en milliers d'euros)	30.06.2015	31.12.2014
Autres charges et charges externes		
Etudes externes, sous-traitance et consultances scientifiques	226.70	395.01
Fournitures	92.82	146.30
Loyers, maintenance et charges d'entretien	273.80	488.44
Frais et honoraires liés à la propriété industrielle	113.75	117.60
Honoraires	106.29	169.40
Missions et déplacements	52.31	75.00
Frais divers (assurances, intérimaires, commissions, congrès, téléphone)	165.54	244.54
Total autres charges et charges externes	1031.20	1636.30
Impôts, taxes et versements assimilés	40.96	44.35
Salaires et Traitements	754.36	1252.65
Charges sociales	315.60	514.95
Dotation aux amortissements sur immobilisations	238.68	422.97
Autres charges	0.01	0.01
TOTAL FRAIS OPERATIONNELS	2380.81	3871.23

Les charges opérationnelles comptabilisées au cours du premier trimestre ont été maitrisées :

- L'augmentation des honoraires juridiques est la conséquence des signatures de contrats commerciaux intervenus au cours du semestre ;
- Le renforcement des honoraires liés à la propriété intellectuelle est dû aux dépôts de nouveaux brevets ;
- Il est également à noter une augmentation des dépenses liées à la communication, à la participation accrue aux salons et congrès ;
- L'augmentation des postes salaires et charges étant liée à la mise en place et au renforcement des services commerciaux et marketing.

Résultat financier :

Résultat financier (en milliers d'euros)	30.06.2015	31.12.2014
Produits financiers	0	0
Charges financières	17.03	32.31
RÉSULTAT FINANCIER	-17.03	-32.31

Résultat net :

Résultat net (en milliers d'euros)	30.06.2015	31.12.2014
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1160.83	-2598.00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2246.65	2297.87
Impôts sur les bénéfices (crédits d'impôt)	264.40	-303.26
BÉNÉFICE OU PERTE	821.42	3.12

Les produits exceptionnels résultent principalement des abandons du compte courant de la holding BIO JAG.

BIOCORP bénéficie au 30 juin 2015d'un crédit d'impôt recherche de 128.74K€, calculé sur la base d'une estimation de la moitié des dépenses de R&D éligibles engagées sur l'exercice 2014 et cohérent par rapport aux dépenses de R&D éligibles engagées au 1er semestre 2015 par la Société.

2.3.2 Exposé sur le bilan au 30/06/2015 :

Actif (en milliers d'euros)	30.06. 2015	31.12. 2014	Passif (en milliers d'euros)	30.06. 2015	31.12. 2014
ACTIF IMMOBILISE Immobilisations		2204.22	CAPITAUX PROPRES		
Frais d'établissement	3189.94	3294.22	Capital	100.00	100.00
Frais d établissement	1.40	1.62			
Concessions, brevets, licences, logiciels	122.04	127.11	Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	0
Fonds commercial	3066.50	3165.49			
Immobilisations corporelles	964.38	834.17	Report à nouveau	0	0
Terrain et Constructions	40.19	41.13			
Matériels de bureau et info.	34.69	32.90	Subvention d'investissement	0	0
Installations et agencements	889.50	760.14	Réserve légale	10.00	10.00
Immobilisations en cours	191.68	72.68	Autres réserves	290.79	287.67
Immobilisations financières	41.68	41.71	Résultat de l'exercice	821.42	3.12
Dépôt et cautionnement	41.68	41.71	TOTAL CAPITAUX PROPRES	1222.21	400.79
TOTAL ACTIF	4387.67	4242.78	AUTRES FONDS PROPRES	0	0
ACTIF CIRCULANT			PASSIF CIRCULANT		
Stocks	363.56	304.88			
Avances et acomptes versés	74.63	154.95			
Clients et comptes rattachés	526.62	253.13			
Etat	214.88	164.50	Emprunts et dettes fin	3382.04	3520.16
			Avances et acomptes reçus	124.88	131.82
Subventions à recevoir	0	0	Fournisseurs et comptes rattachés	1225.16	799.48
Autres créances	2.38	37.14	Dettes fiscales et sociales	700.18	413.29
Disponibilités et VMP	596.10	65.16	Autres dettes	2.43	4.67
Charges constatées d'avance	491.07	127.47	Subvention perçue d'avance	0.00	79.80
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2269.22	1107.23	TOTAL PASSIF CIRCULANT	5434.69	4949.22
TOTAL GÉNÉRAL	6656.90	5350.01	TOTAL GENERAL	6656.90	5350.01

Capital social

Le capital social de BIOCORP au 30 juin 2015 s'élève à 100 K€ divisé en 2 000 000 actions d'une valeur nominale de 0.05 euro chacune.

2 | 4 Principaux facteurs de risques

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Alternext le 10 juillet 2015, BIOCORP avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 15 juin 2015 par l'autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro I.15-052, et disponible sur son site Internet.

La Société rappelle, comme cela était indiqué dans le Document de Base susmentionné, que ses activités reposent essentiellement sur des opérations de Recherche et Développement dans les biotechnologies, visant des applications dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, de la reconstitution des solutions injectables, du bouchonnage, de l'injection, et dans celui de la sécurité du personnel médical et du patient. Le succès des projets qu'elle mène est donc soumis aux aléas scientifiques et technologiques propres à ce secteur d'activité, et repose également sur sa capacité à industrialiser de manière économiquement viable les produits qu'elle développe.

3 | COMPTES SEMESTRIELS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2015

Les comptes semestriels n'ont pas fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

3 | 1 Compte de résultat

Compte de résultat (en milliers d'euros)	30/06/15	31/12/14
Chiffre d'Affaires	1279.78	1650.78
Autres produits d'exploitation	341.36	81.32
Produits d'exploitation	1621.14	1732.10
Autres achats et charges externes	1415.32	2062.86
Impôts, taxes et versements assimilés	40.96	44.35
Salaires et traitements	754.36	1252.65
Charges sociales	315.60	514.95
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :	238.68	422.97
Autres charges	0.01	0.01
Total charges d'exploitation	2764.93	4297.80
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1143.79	-2565.70
Produits financiers	0.00	0.00
Charges financières	17.04	32.31
RÉSULTAT FINANCIER	-17.04	-32.31
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1160.83	-2598.01
Produits exceptionnels	2246.65	2300.50
Charges exceptionnels	0.00	2.63
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2246.65	2297.87
Impôts sur les bénéfices	264.40	-303.26
BENEFICE OU PERTE	821.42	3.12

3 | 2 Bilan

Actif

Actif (en milliers d'euros)	30/06/15	31/12/14
ACTIF IMMOBILISÉ		
Frais d'établissement et fonds commercial	3067.90	3167.10
Concessions, brevets, licences, logiciels, dits & val. Similaire	122.04	127.11
Terrains, construction, installations et agencements	929.69	801.27
Matériels de bureau et informatiques	34.69	32.90
Immobilisations en cours	191.68	72.68
Immobilisations financières	41.68	41.71
TOTAL	4387.67	4242.78
ACTIF CIRCULANT		
Stocks	363.56	304.88
Avances et acomptes versés	74.63	154.95
Clients et comptes rattachés	526.62	253.13
Produits à recevoir - Etat	214.88	164.49
Subventions à recevoir	0.00	0.00
Autres créances	2.38	37.14
Disponibilités et VMP	596.10	65.16
Charges constatées d'avance	491.07	127.47
TOTAL	2269.22	1107.23
TOTAL GÉNÉRAL	6656.90	5350.01

Passif

Passif (en milliers d'euros)	30/06/15	31/12/14
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100.00	100.00
Réserves et Report à nouveau	300.79	297.67
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	821.42	3.12
TOTAL	1222.21	400.79
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	320.99	423.69
Emprunts et dettes financières diverses	3061.05	3096.47
Avances et acomptes reçus	124.88	131.82
Fournisseurs et comptes rattachés	1225.16	798.28
Dettes fiscales et sociales	700.18	413.29
Dettes sur immobilisations	0.00	1.20
Produits constatés d'avance	0.00	79.80
Autres dettes	2.43	4.68
TOTAL	5434.69	4949.22
TOTAL GENERAL	6656.90	5350.01

3 | 3 Tableau de variation des capitaux propres

En euros	Capital social	Prime d'émission	Bon de souscription	Subvention d'investissement nette	Résultat	Réserves et Report à nouveau	Total revenant aux actionnaires
Au 31 décembre 2014	100 000				3 122	297 669	
Affectation résultat N-1					-3122	3 122	
Augment/réduct. de capital et Prime d'Émission							
Souscription BSA/BCE							
Quasi fonds propres							
Résultat 30/06/2015					821 415		
Capitaux Propres au 30/06/2015	100 000	0	0	0	821 415	300 792	0

3 | 4 Tableau de flux de trésorerie nette

FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
Flux de trésorerie liés activités opérationnelles (A)	-1192.63	-1445.02
Résultat de l'exercice	821.42	3.12
Amortissement et dépréciations (y compris subventions d'inv.)	238.68	420.81
Plus-value de cession	0.00	0.87
Abandon de compte courant	-2246.47	-2300.00
Variations du besoin en fonds de roulement	-6.26	430.18
Trésorerie nette absorbée par les opérations	1192.63	1445.02
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (B)	-384.78	-601.69
Acquisitions d'actifs immobilisés	-383.61	-627.58
Variation des dettes sur immobilisations	-1.20	1.20
Produits nets de cession d'immobilisations	0.00	0.50
Incidence des variations de périmètres	0.00	20.54
Variation d'immobilisations financières	0.03	3.65
Trésorerie nette absorbée par les activités d'investissement	384.78	601.69
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (C)	2149.38	2149.12
Variation des dettes financières	-61.67	119.60
Variation des comptes courants	2211.05	2029.52
Encaissement d'avances remboursables	0.00	0.00
Trésorerie nette provenant des activités de financement	2149.38	2149.12
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C)	571.97	102.41
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	23.24	-79.17
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	595.21	23.24

3 | 5 Annexe des comptes

Note 1 La Société

BIOCORP (« la Société ») est une société innovante spécialisée en développement, production et commercialisation de dispositifs médicaux innovants pour répondre aux besoins de l'industrie pharmaceutique.

La Société, constituée en2004sous forme d'une Société par Actions Simplifiée, a été transformée en Société Anonyme le12 mai 2015.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Alternext Paris depuis le 10 juillet 2015. Alternext Paris est un système multilatéral de négociation organisé sur lequel il n'existe pas d'obligation d'appliquer le référentiel IFRS. Les principes comptables appliqués sont donc les principes comptables généralement admis en France.

Note 2 Événements marquants de l'exercice

Faits juridiques marquants au cours du premier semestre 2015

Se référer au point 2.2.1 du présent rapport semestriel 2015.

Continuité d'exploitation :

L'hypothèse de la continuité d'exploitation est retenue dans la mesure où les ressources financières dont dispose la Société lui permettent de poursuivre son effort de recherche et développement.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'élaboration des comptes annuels sont conformes au référentiel français, selon les hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation (voir note 2) ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

La présente clôture comptable semestrielle arrêtée le 30 juin 2015porte sur une durée de six mois (du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015). Les informations financières sont ainsi comparées à celles de la clôture comptable annuelle arrêtée le 31 décembre 2014, en l'absence de situation semestrielle arrêtée le 30 juin 2014.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la Société.

Le suivi du mali technique issu des fusions absorptions des sociétés Keynae et Biocorp R&D a été réalisé conformément au chapitre 20.3.1 du Document de Basede la Société enregistrée par l'Autorité des marchés financiers en date du 15 juin 2015 sous le numéro I.15-052.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont mentionnés à la note 4 de la présente annexe.

Contrat de liquidité et actions propres

Un contrat de liquidité a été signé en date du 10 juillet 2015, la cotation des titres de la Société sur le marché AlternextParisayant débuté à cette date. Il n'y a donc pas eu, sur la période, d'opérations mais le principe suivant est retenu pour les opérations futures.

Les opérations liées au contrat de liquidité que la Société a conclu avec un intermédiaire financier (voir note 5) sont comptabilisées en conformité avec l'Avis CU CNC n° 98-D et avec le Bulletin CNCC n° 137 – mars 2005, à savoir :

- les actions propres détenues sont comptabilisées en Autres Immobilisations Financières Actions propres. Une provision pour dépréciation est enregistrée par référence au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice si celui-ci est inférieur au coût d'achat. Pour la détermination du résultat de cession, la méthode Premier entré – Premier sorti est appliquée.
- les espèces versées à l'intermédiaire et non encore utilisées sont comptabilisées au compte Autres Immobilisations Financières –Dépôts et cautionnements.

Avances remboursables accordées par des organismes publics

La part des avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de R&D de la Société dont le remboursement est conditionnel est présentée au passif sous la rubrique des emprunts et dettes financières diverses et leurs caractéristiques sont détaillées en note 9 de la présente annexe.

Subventions reçues

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits de l'exercice.

Les subventions d'investissement destinées à l'acquisition de valeurs immobilisées sont initialement enregistrées en capitaux propres, puis font l'objet d'une reconnaissance en produits courants au rythme des amortissements pratiqués sur les valeurs immobilisées correspondantes.

Charges de sous-traitance et études externes

Le stade d'avancement des contrats de sous-traitance de certaines prestations de Recherche et Développement, et des études externes conduites dans le cadre de collaboration de recherche, est évalué à la date de clôture afin de permettre la constatation en charges à payer du coût des services déjà rendus à la Société, ou en charge constatée d'avance du coût des services à réaliser par les sous-traitants au cours des exercices futurs.

Incidence de l'exercice de Bons de Souscription d'Actions (BSA) et de Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE) :

N/A

Note 4 Etats des Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les mouvements ayant affecté l'actif immobilisé sont les suivants :

Actif immobilisé (en euros)	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations Incorporelles	3 529 473	499	0	3 529
Frais d'établissement	2 158	0	0	2
Logiciels, site internet	173 829	499	0	174 328
Fonds commercial	3 353 486	0	0	3 353
Immobilisations corporelles	1 927 927	264 109	0	2 192
Terrains, agencement terrains, constructions	39 831	0	0	39 831
Installations et agencements	1 784 764	253 514	0	2 038
Matériel de bureau, informatique et agenc	83 829	10 595	0	94 424
Mobilier	19 503	0	0	19 503
Immobilisations financières	41 711	144	178	41 677
Cautions	41 711	144	178	41 677
Contrat de liquidité	0	0	0	0
Actions propres	0	0	0	0
Autres immobilisations	72 675	192 675	73 675	191 675
Immobilisations en cours	72 675	192 675	73 675	191 675
TOTAL	5 571 786	457 427	73 853	5 955

Amortissements et provisions (en euros)	Durée	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorp.		235 257	104 776	0	340 033
Frais d'établissement	5	541	215	0	756
Logiciels, site internet	1 à 5	46 716	5 571	0	52 287
Fonds commercial		188 000	98 990	0	286 990
Immobilisations corp.		1 093 752	133 902	0	1 227 654
Terrain, agenc et const	10	1 123	162	0	1 285
Installations et agenc.	2 à 8	1 022 199	124 932	0	1 147 131
Matériel de bureau et info	3	56 057	8 172	0	64 229
Mobilier	3 à 5	14 373	636	0	15 009
TOTAL		1 329 011	238 676	0	1 567 687

La nature des dépenses de recherches ainsi que les frais de dépôt des brevets exposés au cours de l'exercice par la Société, conduit à leur enregistrement intégral en charges d'exploitation.

Note 5 Etat des créances et charges constatées d'avance

Semestre clos le 30 juin 2015

Etat des créances	Montant brut	À un an	À plus d'un an
Actif immobilisé	41 677	0	41 677
Cautions et dépôts de garantie	41 677	0	41 677
Contrat de liquidité (1)	0	0	0
Actif circulant & charges d'avance	1 311 721	1 311 721	0
Impôt sur les bénéfices	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	214 877	214 877	0
Clients douteux	2 589	2 589	0
Autres créances clients	526 186	526 186	0
Débiteurs divers	77 001	77 001	0
Subventions à recevoir	0	0	0
Charges constatées d'avance (3)	491 068	491 068	0
TOTAL	1 353 398	1 311 721	41 677

- (1) Un contrat de liquidité a été conclu le 3 juillet 2015 entre BIOCORP et TRADITION SECURITIES AND FUTURES. Ce contrat a été comptabilisé en autres créances immobilisées conformément à l'avis CU CNC n° 98 D et au bulletin CNCC n° 137 de mars 2005, ce contrat n'a donc pas d'impact sur les comptes semestriels au 30juin 2015.
- (3) Les charges constatées d'avance sont des charges d'exploitation ordinaires rattachées à des exercices ultérieurs.

Note 6 Instruments de trésorerie

Aucun instrument de trésorerie n'était en place au 30 juin 2015.

Note 7 Disponibilités

Ce poste comprend les liquidités déposées sur des comptes à vue, ainsi que les intérêts courus à recevoir et les soldes de caisse.

Au 30 juin 2015, la Société disposait de 596.10 K€ sur des comptes à vue.

Note 8 Capitaux propres

Composition du capital social :

Les seules opérations en capital effectuées sur la période résultent de la division du nominal par 200 pour le porter de 10 euros à 0,05 euro.

Synthèse:

	31/12/14	30/06/15
Capital	100 000	100 000
Nombre d'actions	10 000	2 000 000
Valeur nominale	10	0.05

Répartition du capital social

Semestre clos le 30 juin 2015

Les 2 000 000 actions de 0.05€ de nominal composant le capital se répartissent comme suit au 30 juin 2015 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage de détention	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
Jacques GARDETTE	200	0.01%	400	0.01%
BIO JAG	1 998 800	99.94%	3 997 600	99.95%
Famille Jacques GARDETTE	1 000	0.05%	1 600	0.04%
Flottant	0	0	0	0
TOTAL	2 000 000	100%	3 999 600	100%

Par décision collective en date du 12 mai 2015, il a notamment été décidé d'attribuer un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis plus de deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Au 30 juin 2015, seules les 200 actions détenues par M. Jacques GARDETTE, les 1 998 800 actions détenues par BIO JAG ainsi que 800 des 1 000actions détenues par les membres de la famille de M. Jacques GARDETTE répondent à ces critères.

Pour rappel la répartition du capital au 31 décembre 2014, sur une base non diluée s'établissait ainsi :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage de détention	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
Jacques GARDETTE	1	0.01%	1	0.01%
BIOCORP SERVICES (absorbée par BIO JAG en 2015)	9 996	99.96%	9 996	99.96%
Famille Jacques GARDETTE	3	0.03%	3	0.03%
Flottant	0	0	0	0
TOTAL	10 000	100%	10 000	100%

Instruments financiers dilutifs

Bons de Souscription d'Actions (BSA)

Aucun BSA n'a été émis depuis la création de la Société.

Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE)

Aucun BSPCE n'a été émis depuis la création de la Société.

Note 9 Avances conditionnées et subventions

Le poste « emprunts et dettes financières » est composé des avances accordées par des organismes publics et dont le remboursement est conditionné par le succès du projet concerné.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet « Développement d'un stylo injectable communiquant », un prêt à taux zéro pour un montant de 440K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet « Développement d'une plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon », une avance remboursable pour un montant de 320 K€.

La Société a obtenu de la Région Auvergne, au titre du développement de l'entreprise, une avance remboursable pour un montant de 90 K€.

Le tableau des remboursements de ces aides est le suivant :

En euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Bpifrance	66 000	88 000	88 000	88 000	88 000	22 000	440 000
Bpifrance	0	50 000	70 000	90 000	110 000	0	320 000
Région Auvergne	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	0	90 000
TOTAL	84 000	156 000	176 000	196 000	216 000	22 000	850 000

Subvention:

La Société n'a pas bénéficié de subvention.

Avance remboursable:

La Société s'est engagée à rembourser les aides perçues suivant le tableau des remboursements figurant cidessus.

Note 10 État des dettes et produits constatés d'avance à la clôture

État des dettes au 30 juin 2015

Etat des dettes au 30/06/2015 En euros	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	320 994	127 207	193 787	0
Dettes financières diverses	850 000	84 000	766 000	0
Dettes financières diverses (Associés)	2 211 051	0	2 211 051	0
Avance et acomptes reçus sur commandes	124 883	124 883	0	0
Fournisseurs	1 225 160	1 225 160	0	0
Dettes fiscales & sociales	700 176	700 176	0	0
Dettes sur immobilisations	0	0	0	0
Autres dettes	2 427	2 427	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL	5 434 691	2 263 853	3 170 838	0

Note 11 Etat des charges à payer et des produits à recevoir

Les comptes de régularisation figurent au bilan de la situation comptable au 30 juin 2015 pour les montants suivants :

Etat des charges à payer et des prod. à rec. (en euros)	ACTIF	PASSIF
Fournisseurs, avoirs à recevoir et factures non parvenues	1 785	452 675
Clients, avoirs à établir et factures à établir	84 956	0
Personnel et organismes sociaux, charges à payer		296 128
Etat, charges à payer et produits à recevoir		29 551
Subventions à recevoir	0	
Charges constatées d'avance	491 068	
Produits à recevoir	0	
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues		0
Intérêts courus à payer		12 497
Subventions perçues d'avance		0
TOTAL	577 809	790 851

Note 12 Respect des contrats commerciaux en cours

Les différents contrats commerciaux mentionnés dans le Document de Base de la Société enregistrée par l'Autorité des marchés financiers en date du 15 juin 2015 sous le numéro I.15-052 avancent conformément à nos attentes.

Note 13 Impôt sur les bénéfices

Au 30 juin 2015, le montant comptabilisé en résultat au titre de l'Impôt sur les sociétés s'élève à 264 400 €, il se compose d'une charge relative à l'impôt sur les bénéfices d'un montant de 393 138 €et d'un produit relatif au Crédit d'Impôt Recherche (CIR) d'un montant de 128 738 €.

Note 14 Parties liées

Les charges facturées sur le 1^{er} semestre 2015 par la holding BIO JAG au titre du contrat de prestation de services – stratégie se sont élevées à 135 800 € HT.

Les charges comptabilisées sur le 1^{er} semestre 2015 par la holding BIO JAG au titre de la convention de trésorerie se sont élevées à 11 051 €.

Les charges facturées sur le 1^{er} semestre 2015 par la société FAMILY IMMOBILIER au titre du bail commercial se sont élevées à 60 000 € HT.

Sur la même période, BIOCORP n'a pas comptabilisé de charges au titre des jetons de présence, versés aux membres du Conseil d'administration.

Note 15 Engagements donnés

	Engagements
Indemnité de départ à la retraite	241 213 €
Droit individuel à la formation	2 803 heures
Compte Personnel de Formation	420 heures

Indemnité de départ à la retraite

Les engagements de retraite s'élèvent à 241 213 € charges comprises, en prenant en compte les hypothèses suivantes :

- départ volontaire à un âge estimé de 65 ans
- droits accumulés avec projection salariale en progression de 2%
- rotation du personnel : lent
- taux d'actualisation: 2,28%

Droit individuel à la formation (DIF)

La législation française alloue au titre du DIF, pour les personnels ayant signé un contrat à durée indéterminée avec la Société, 20 heures de formation individuelle par an. Ce droit individuel à la formation peut être cumulé sur une période de six ans et les coûts sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Au 31 décembre 2014 le DIF a été remplacé par le Compte Personnel de Formation (CPF). Les heures acquises au titre du DIF pourront être utilisées jusqu'au 31 décembre 2020.

Compte Personnel de Formation (CPF)

La législation française alloue au titre du CPF, pour les personnels ayant signé un contrat à durée indéterminée avec la Société, 24 heures de formation individuelle par an pour les 5 premières années puis 12 heures de formation individuelle par an pour les 2,5 années suivantes. Ce compte personnel de formation peut être cumulé sur une période de 7,5 ans et les coûts sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Note 16 Effectif

	Effectifs au 30/06/2015	Effectifs au 31/12/2014
Cadres	13	10
Agents de maitrise et techniciens	0	0
Employés	8	7
Ouvriers	14	14
Total	35	31

Note 17 Événements postérieurs à la clôture

En date du 10 juillet 2015, la Société a procédé à son introduction en bourse sur le marché Alternext Paris. A cette occasion, la Société a réalisé une levée de fonds sous forme d'augmentation de capital d'un montant brut de l'ordre de 9 millions d'euros.

Par conséquent, et faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale du 12 mai 2015 aux termes des 16^{ème} et 17^{ème} Résolutions, le Conseil d'Administration en date du 7 juillet 2015 a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 47 893,35 euros pour le porter de 100 000 euros à 147 893,35 euros, par émission de 957 867 actions ordinaires.

La Société a participé au 51^{ème} congrès annuel de <u>l'EASD</u> (European Association for the Study of Diabetes) qui a eu lieu à Stockholm du 14 au 18 septembre 2015.

4 | DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société. J'atteste également que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 4à 23) présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

M. Jacques GARDETTE Président Directeur Général

Responsable de l'information financière

M. Stéphane CHABANAIS Tel.: 04.73.55.70.50

Mail: schabanais@biocorp.fr